



## **RELEVE DE DECISIONS DU CONSEIL FEDERAL**

### **12-13 janvier 2024**

Le conseil fédéral adopte :

- le modèle de répartition financière du PSF, en attente de la dotation globale de l'Agence nationale du sport ;
- le calendrier sportif de la saison 2024-2025 ;
- le principe de l'ouverture des tournois nationaux de classe B aux licenciés des fédérations étrangères limitrophes de la ligue du club organisateur ;

Le conseil fédéral approuve :

- le lancement des réseaux des clubs de demain ;
- l'extension de la période de mutations exceptionnelles jusqu'au 30 avril ;
- le principe de mutation libre des poussins-benjamins classés 5 jusqu'au 30 septembre ;
- la suppression de la distance de 30km pour une entente fanion en championnat féminin de deux clubs d'une même ligue ;
- le principe d'interdire l'accession d'une équipe à une division supérieure à celle d'une équipe d'entente ;

Le conseil fédéral prend connaissance :

- du rapport d'activité du Système d'information ;
- du rapport d'activité du groupe vétérans ;
- du point sur la licenciation en hausse

Le conseil fédéral décide de proposer le budget prévisionnel 2024 avant de le proposer lors d'un conseil fédéral puis d'une assemblée générale exceptionnels. Ces deux réunions auront lieu en visioconférence successivement le 1<sup>er</sup> et le 20 mars 2024.